

B) Développement régional

Un peu partout dans le monde et notamment en Europe et au Canada, des efforts ont été faits en vue d'en arriver à une déconcentration géographique de l'industrie. Comme les firmes étrangères sont à la recherche d'une localisation possible, les gouvernements régionaux, provinciaux ou municipaux inclus, ont souvent pris parti en faveur de l'investissement étranger même lorsque mis en présence d'une opposition des gouvernements fédéraux à un investissement en particulier. Souvent les firmes plurinationales ont mieux répondu aux stimulants incitant à la déconcentration que les firmes nationales au point qu'on a pu dire que ces stimulants avaient vraiment été conçus pour elles. Les premières ayant moins de "racines sociologiques" que les secondes sont plus mobiles. Les firmes nationales, en revanche, et surtout en Europe ont continué de concentrer leurs activités au même endroit sous le regard attentif de la haute administration. Il faut admettre d'ailleurs qu'elles ont parfois avantage à s'agrandir sur place pour des raisons d'économies d'échelle et que les firmes américaines sont peut-être mieux habituées à la gestion d'établissements géographiquement dispersés.

L'exemple de la France, en particulier, semblait montrer que, si les stimulants sont suffisants pour contrebalancer les inconvénients d'une déconcentration du point de vue des coûts, les firmes étrangères contribueront à la poursuite des objectifs gouvernementaux. Puisque cette dispersion augmente la demande de services de transport et de construction locale et contribue à hausser le niveau de l'emploi et du revenu les autorités fédérales et locales seront satisfaites et, du point de vue de la firme, sa collaboration en ce qui concerne le choix d'une localisation tend à réduire d'autres pressions que les gouvernements exercent souvent sur les entreprises et elle retire ainsi un avantage accru de sa collaboration. Mais il ne faudrait pas